



MAIRIE DE PEIPIN - Alpes-de-Haute-Provence

## Agent technique polyvalent en milieu rural (H/F)

**Lieu** : Commune de Peipin 04200

**Horaires** : **Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi** de 07h30 à 12h00 – 13h30 à 16h00. **Horaires d'été** (journée continue en fonction de la canicule : 6h00- 13h00).

**Tâches** : Intervention sur l'ensemble des services techniques : voirie, espaces verts, entretien des bâtiments communaux.

**Formations et expériences souhaitées** : en espaces verts, petite maçonnerie, BTP, entretien (serrurerie, menuiserie, électricité, plomberie, peinture, etc.).

**Compétences du poste** : collecte des déchets et tournée hebdomadaire des encombrants ; entretien des espaces extérieurs et espaces verts ; nettoyage des rues du village ; travaux de bâtiment, de voirie et de maçonnerie ; techniques de débroussaillage et de tonte ; préparation et entretien du matériel et de l'outillage, etc.

**Profil recherché** : Capacité à travailler seul ou au sein d'une équipe réduite, déplacements permanents sur les sites d'intervention, variable en fonction des obligations de service. Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques. Port de vêtements professionnels adaptés (EPI). Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée.

**Logement** : Pas de logement.

**Permis** : B véhicule léger obligatoire. Un plus si CACES R482 C1 et habilitation électrique.

**Types de contrat** : Contrat tout public à durée déterminée (3 mois).

**Durée de travail** : 35h hebdomadaire (temps complet).

**Poste à pourvoir** : à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 jusqu'au 31 août 2023 (*possibilité de contrat reconductible jusqu'au 15 septembre 2023, en fonction de la charge de travail des services techniques*).



Salaire : Traitement indiciaire de la Fonction Publique Territoriale – 1<sup>er</sup> échelon de l'échelle C1 du grade d'adjoint technique. **Soit 1 712,06 euros bruts au 24/04/2023 (+10% congés payés).**

**Qualité professionnelle :**

- Autonomie
- Travail en équipe
- Adaptabilité

Secteur d'activité : Administration publique générale (20 salariés)

Collectivité : Mairie, 4 Rue de Écoles 04200 PEIPIN

Contact : M<sup>me</sup> PUT Brigitte Secrétaire de Mairie.

Par mail : [mairie@peipin.fr](mailto:mairie@peipin.fr) à l'attention de Monsieur le Maire  
(CV et lettre de motivation)

Standard de la mairie : 04 92 62 44 17

